REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 30 JUIN 2025
ID : 076-217602556-20250630-2025158DEC-CC

DECISION

N° 2025/158/DEC/4.2

Le Maire de la Ville d'**Eu**,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal, à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat avec Etienne PRIGENT – 4 lotissement l'Arbret – 80780 SAINT LEGER LES DOMART pour le montage, le démontage et la régie son du spectacle « Rêves de voyage d'une verrière à travers le siècle », dans le cadre du projet Vallée du Verre, qui se tiendra du 2 au 6 juillet 2025 à Eu, le Tréport, à Gamaches et à Blangy sur Bresle.

D E C I D E :

Article 1er - Un contrat est passé avec Etienne PRIGENT – 4 lotissement l'Arbret – 80780 SAINT LEGER LES DOMART pour le montage, le démontage et la régie son du spectacle « Rêves de voyage d'une verrière à travers le siècle », dans le cadre du projet Vallée du Verre, qui se tiendra du 2 au 6 juillet 2025 à Eu, le Tréport, à Gamaches et à Blangy sur Bresle.

Article 2 – Le montant de la rémunération **brute,** réglé via le GUSO, **sera de :**

- **197,99 euros** pour le 2 juillet - montage du spectacle – salle Michel Audiard
- **197,99 euros** pour le 3 juillet - régie et démontage du spectacle – salle Michel Audiard
- **197,99 euros** pour le 4 juillet - montage, régie et démontage du spectacle – Parc Calamel le Tréport
- **197,99 euros** pour le 5 juillet - montage, régie et démontage du spectacle – Place du Marché à Gamaches
- **197,99 euros** pour le 4 juillet - montage, régie et démontage du spectacle – Cour du Musée du Verre à Blangy sur Bresle

L'employeur cotisera aux différents organismes sociaux de la profession.

Article 3 – Monsieur le Trésorier et Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de ville, le trente juin deux mil vingt cinq

Le Maire de la Ville d'Eu,
Michel BARBIER

MAIRIE DE LA VILLE D'EU (SEINE-MARITIME)

Rue Jean Duhornay – 76260 EU – Tél. : 02.35.86.44.00 – Fax : 02.27.28.20.74

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)